



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Adopté au cours de la séance du Conseil Municipal du 14 avril 2022

Le compte administratif constate l'ensemble des dépenses et recettes effectivement réalisées au titre de l'exercice comptable (1^{er} janvier au 31 décembre). Il permet de mettre en perspective les prévisions et les réalisations inscrites au budget et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis pour approbation à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement avant le 30 juin.

A noter que le compte administratif 2021 est conforme au compte de gestion 2021 arrêté par le Trésorier Municipal.

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

En outre, l'article 107 de loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 07 août 2015 prévoit certaines dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Parmi ces dispositions, il est ainsi prévu que la présente note soit disponible sur le site internet de la ville.

Vue d'ensemble des réalisations

Fonctionnement	Budget 2021	Réalisation 2021	Résultat d'exercice au 31/12/2021
Dépenses		16 049 212,00 €	
	19 935 982,40 €		4 516 921,52 €
Recettes		20 566 133,52 €	

Investissement	Budget 2021	Réalisation 2021	Résultat d'exercice au 31/12/2021
Dépenses		8 971 409,89 €	
	11 911 254,13 €		-2 154 959,65 €
Recettes		6 816 450,24 €	

Résultat de Clôture 2021		
Section de Fonctionnement	4 516 921,52 €	2 361 961,87 €
Section d'Investissement	-2 154 959,65 €	

I – LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

La maîtrise des frais de fonctionnement et le niveau de réalisation des recettes ont permis de dégager les épargnes suivantes :

Épargnes / Exercices	2018	2019	2020	2021
Recettes réelles de fonctionnement	17 662 026 €	18 054 660 €	17 718 088 €	18 600 237 €
Dépenses réelles de fonctionnement (<i>hors charges financières</i>)	13 925 854 €	14 666 271 €	14 358 275 €	14 700 733 €
Epargne de gestion (RRF - DRF)	3 736 172 €	3 388 389 €	3 359 813 €	3 899 504 €
Charges Financières (intérêts de la dette)	559 085 €	522 634 €	477 118 €	435 302 €
Taux d'épargne de gestion (en %)	21,15%	18,77%	18,96%	20,96%
Epargne brute (Épargne de gestion - Intérêts)	3 177 087 €	2 865 755 €	2 882 695 €	3 464 202 €
Taux d'épargne brute (en %)	17,99%	15,87%	16,27%	18,62%
Remboursement de la dette	1 282 734 €	1 290 136 €	1 299 187 €	1 285 484 €
Epargne nette (Épargne Brute - annuité de la dette)	1 894 353 €	1 575 619 €	1 583 508 €	2 178 718 €
Taux d'épargne nette (en %)	10,73%	8,73%	8,94%	11,71%

L'Épargne de gestion reflète directement le rythme de croissance des recettes de fonctionnement par rapport à celui des dépenses. Elle correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors charges d'intérêts. Elle mesure l'épargne dégagée dans la gestion courante hors frais financiers.

Calcul : Recettes réelles – Dépenses réelles = Epargne de Gestion

L'Épargne brute est l'épargne affectée à la couverture des dépenses d'investissement une fois les intérêts de la dette payée. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Calcul : Epargne de gestion – intérêts de la dette = Epargne Brute

L'Épargne nette qui prend en compte le remboursement en capital de la dette permet de mesurer l'équilibre annuel. Une épargne nette négative illustre une santé financière dégradée. Cet indicateur est essentiel : il correspond à l'autofinancement disponible pour le financement des investissements.

Calcul : Epargne Brute – annuité de la dette = Epargne Nette

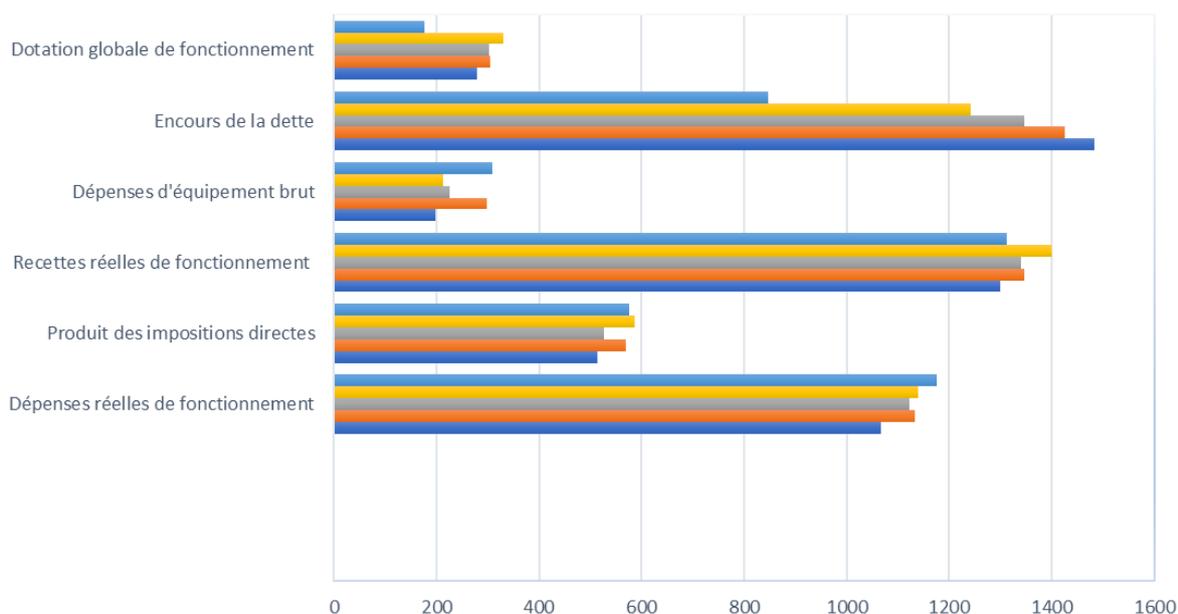
II - RATIOS, CAPACITE FINANCIERE

Les ratios budgétaires de la ville

Ci-dessous le tableau des ratios obligatoires issus de la loi n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République :

Ratio par habitant	Euros par habitant 2018	Euros par habitant 2019	Euros par habitant 2020	Euros par habitant 2021	Moyenne de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement	1 066	1 133	1 122	1 139	1176
Produit des impositions directes	513	569	527	586	576
Recettes réelles de fonctionnement	1 299	1347	1341	1 400	1313
Dépenses d'équipement brut	198	299	226	212	309
Encours de la dette	1 483	1 425	1 347	1 242	846
Dotation globale de fonctionnement	278	305	302	331	176
Ratio en pourcentage					
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	62,30%	62,00%	61,70%	61,30%	60,44%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	88,80%	91,30%	91,00%	88,40%	92,70%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	15,00%	20,50%	17,00%	14,10%	13,68%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	115,50%	105,82%	100,50%	88,70%	66,10%

Ratio €/habitant - 2018/2021



III - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les réalisations budgétaires, incluant les opérations d'ordre, sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

Le pourcentage de réalisations de 80,50 % tient compte du virement à la section d'investissement (3 340 209,40 €) inscrit au budget en dépenses de fonctionnement.

DEPENSES			RECETTES		
BP + DM	Réalisations	En %	BP + DM	Réalisations	En %
19 935 982,40 €	16 049 212 €	80,50%	19 935 982,40 €	20 566 133,52 €	103,16%

Par rapport au total du budget hors virement à la section d'investissement, les dépenses sont réalisées en définitif à 96,71 % en 2021 contre 91,84 % en 2020.

DEPENSES			RECETTES		
BP + DM ⁽¹⁾	Réalisations	En %	BP + DM ⁽¹⁾	Réalisations	En %
16 595 773,00 €	16 049 212 €	96,71%	16 595 773,00 €	20 566 133,52 €	103,16%

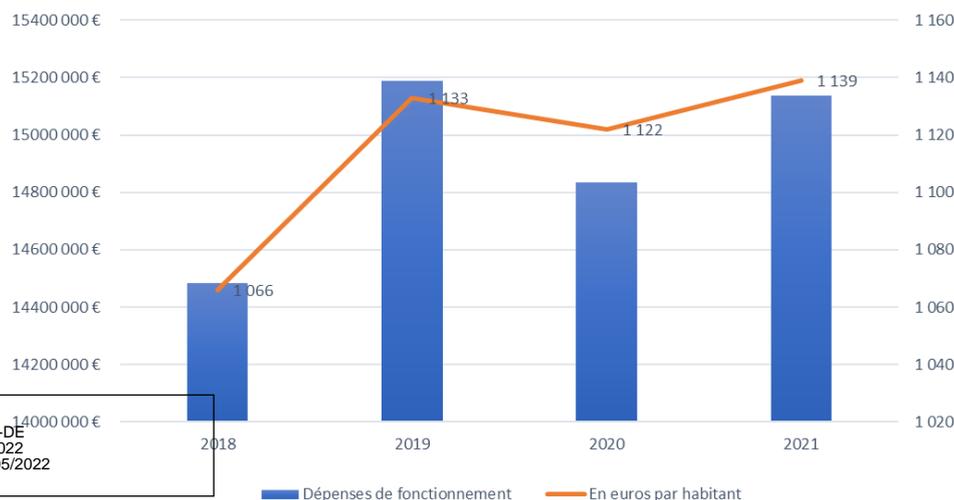
(1) Hors inscription du virement à la section d'investissement

A - Dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent en totalité de 2,03 % en 2021 par rapport à 2020.

Années	Dépenses de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2018	14 484 939 €	-1,94%	1 066
2019	15 188 905 €	4,86%	1 133
2020	14 835 393 €	-2,33%	1 122
2021	15 136 035 €	2,03%	1 139

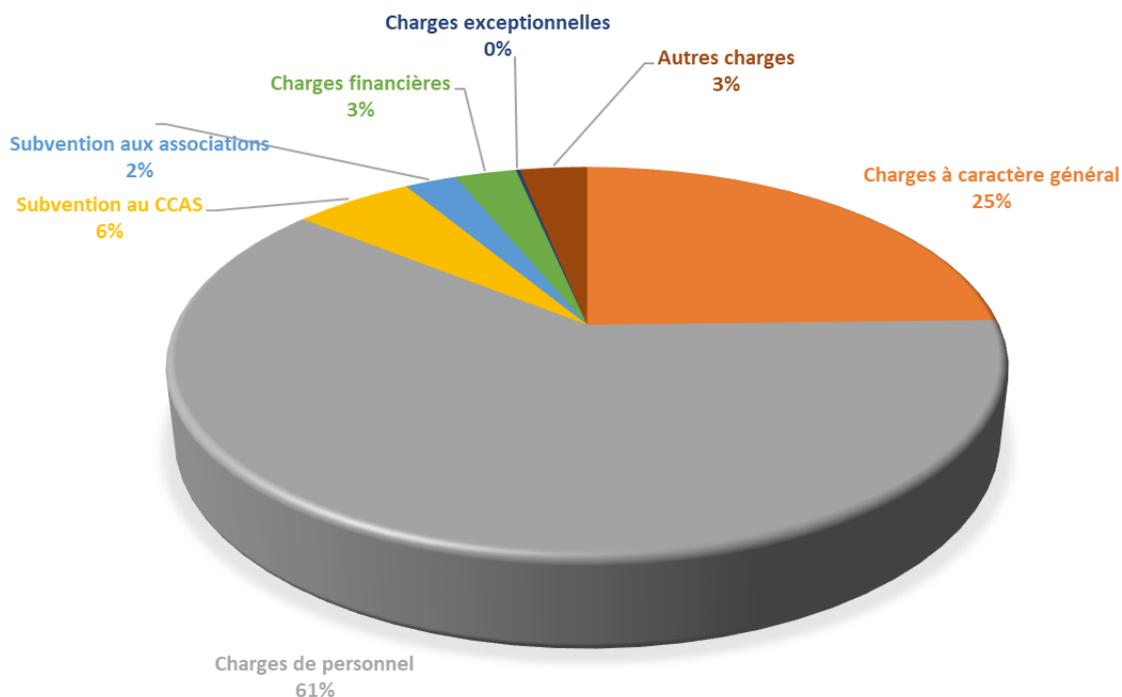
Évolution des réalisations des dépenses de fonctionnement



Les dépenses de fonctionnement s'établissent comme suit :

DÉPENSES	2018	2019	2020	2021	%
011 - Charges à caractère général	3 124 113,70 €	3 525 623,64 €	3 527 097,69 €	3 722 045,32 €	5,53
012 - Charges de personnel	8 970 313,27 €	9 421 068,50 €	9 153 811,26 €	9 273 356,91 €	1,31
65 - Autres charges de gestion courante	1 828 247,29 €	1 672 961,56 €	1 651 921,14 €	1 679 873,94 €	1,69
66 - Charges financières	551 698,44 €	515 686,21 €	470 321,98 €	430 812,77 €	-8,4
67 - Charges exceptionnelles	10 566,84 €	55 440,59 €	32 241,01 €	26 257,11 €	-18,56
68 – Dotations aux amortissements et aux provisions	- €	- €	- €	3 688,81 €	-
Total des Dépenses réelles de fonctionnement	14 484 939,54 €	15 190 780,50 €	14 835 393,08 €	15 136 034,86 €	2,03
042 – Amortissement et sorti du matériel ou des terrains	632 846,09 €	461 333,18 €	583 002,75 €	913 177,14 €	56,63
Total des Dépenses d'ordre de fonctionnement	632 846,09 €	461 333,18 €	583 002,75 €	913 177,14 €	56,63
TOTAL GÉNÉRAL	15 117 785,63 €	15 652 113,68 €	15 418 395,83 €	16 049 212,00 €	4,09

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)



- **Au chapitre 011 « charges à caractère général » :**

Le chapitre regroupe les achats courants, les services extérieurs et les impôts et taxes dont la collectivité doit s'acquitter. Ces charges sont en augmentation de 5.53 % soit de 194 947.63 €. (3 722 045,32 € en 2021 contre 3 527 097,69 € en 2020).

Les principales évolutions par poste de dépense du chapitre 011 par rapport à 2020 s'explique principalement par la reprise de l'activité suite à la crise sanitaire et à l'impact de l'inflation de fin d'année :

- Alimentation : 326 244 € (+43 % : augmentation du nombre de repas confectionné par la cuisine centrale)
- Contrat de prestation de service : 219 220 € (+54 % : Nettoyage et remise en état de la plateforme des déchets verts, reprise des spectacles, activités et animations)
- Entretien voirie et bâtiment : 379 331 € (+17 % : Réfection calcaire du Champs de Mars, structure City Stade du Beauregard, élagage et abatage d'arbre pour sécurisation, réfection d'enrobé...)
- Honoraire : 84 110 € (+68 % : Honoraire d'expertise suite au sinistre de l'ODE)

- **Au chapitre 012 « charges de personnel » :**

Les charges de personnel représentent le premier poste de dépenses de la collectivité. Elles augmentent de 1,31 %, soit 119 545,65 € par rapport à 2020 (9 273 356,91 € en 2021 contre 9 153 811,26 € en 2020).

L'augmentation des charges de personnel constatée en 2021 s'explique principalement par des recrutements sur les postes vacants afin de compléter les effectifs des services de la ville.

En outre, pour pallier aux besoins de la collectivité, dans un contexte de tension persistante sur les recrutements, particulièrement sur des profils techniques et d'ingénierie, la collectivité se voit contrainte de proposer des salaires en adéquation avec les prétentions salariales et l'expérience professionnelle des candidats.

En 2021, on remarque une diminution globale des jours d'absence par rapport à 2020 (-25.73%) malgré une augmentation des congés pour maladie ordinaire mais qui s'explique par les arrêts de travail liés au Covid (4%)

Enfin, bien que la masse salariale ait été globalement maîtrisée, la collectivité a subi l'impact de facteurs extérieurs :

- Glissement Vieillesse Technicité (GVT) : 85 113 €
- Revalorisation du traitement minimum ⁽¹⁾ : + 2 points au 01/04/2021
+ 8 points au 01/10/2021

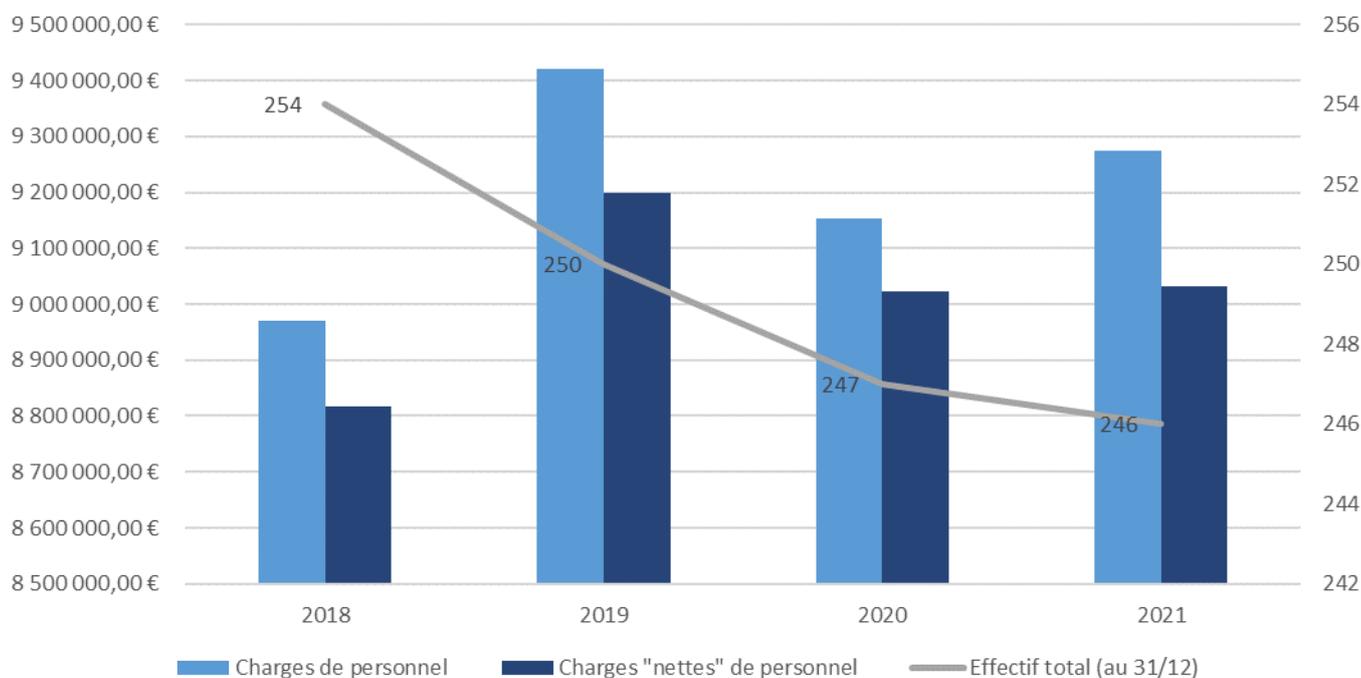
(1) Ce relèvement intervient après une revalorisation du SMIC. Le minimum de traitement avait été alors porté à l'indice majoré 340 pour tenir compte de la hausse de 3,2 % du Smic.

Evolution des effectifs et des charges nettes de personnel au 31/12/2021

Année	2018	2019	2020	2021
Effectif total (au 31/12) ⁽¹⁾	254	250	247	246
Charges de personnel	8 970 313,27 €	9 421 068,50 €	9 153 811,26 €	9 273 356,91 €
Evolution	0,27%	5,02%	-2,84%	1,31%
Recettes				
Remboursement sur rémunérations, charges sociales	66 553,58 €	132 591,22 €	75 510,05 €	65 010,31 €
Aide de l'Etat (ANRU) et autres ⁽²⁾	15 614,51 €	48 332,11 €	35 807,32 €	153 115,70 €
Aides de l'Etat sur les contrats aidés	71 170,18 €	41 133,85 €	18 883,42 €	22 234,60 €
Total recettes	153 338,27 €	222 057,18 €	130 200,79 €	240 360,61 €
Charges "nettes" de personnel	8 816 975,00 €	9 199 011,32 €	9 023 610,47 €	9 032 996,30 €
Evolution	2,85%	4,33%	-1,91%	0,10%

(1) Effectifs rémunérés (emplois permanents et non permanents y compris les contrats de droit privé)

(2) Contrat Local de Santé 2021 + Contrat Local de Santé Mentale 2020 + 2021, reversement des charges de personnel lié au contrat de quasi-régie du CCAS et à la convention avec la CCPN



- **Au chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

Les dépenses regroupent les contributions obligatoires, les subventions au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et aux associations, les indemnités et cotisations des élus.

La hausse de 1,69% soit 27 952 € (1 679 873,94 € en 2021 contre 1 651 921,14 € en 2020) s'explique par le versement d'une subvention au CCAS pour le programme de Réussite Educative, due à la reprise de la gestion administrative et financière au 01 janvier 2021

- **Au chapitre 66 « Charges financières »**

Constituées du remboursement des intérêts et des intérêts courus non échus (ICNE), ils ont diminué de 8,40 % (430 812,77 € en 2021 au lieu de 470 321,98 € en 2020).

CHARGES FINANCIERES	2018	2019	2020	2021	Variation 20/21
Remboursement Intérêts	559 203,41 €	522 634,14 €	477 117,92 €	435 301,27 €	-8,76%
Intérêts courus non échus	-7 504,97 €	-6 947,93 €	-6 795,94 €	-4 488,50 €	-33,95%
Total	551 698,44 €	515 686,21 €	470 321,98 €	430 812,77 €	-8,40%

Le capital restant dû de la dette étant en constante diminution depuis plusieurs années, la diminution des charges financières s'explique en particulier par la baisse de l'encours de la dette. (cf. chap. IV)

- **Au chapitre 67 « Charges exceptionnelles »**

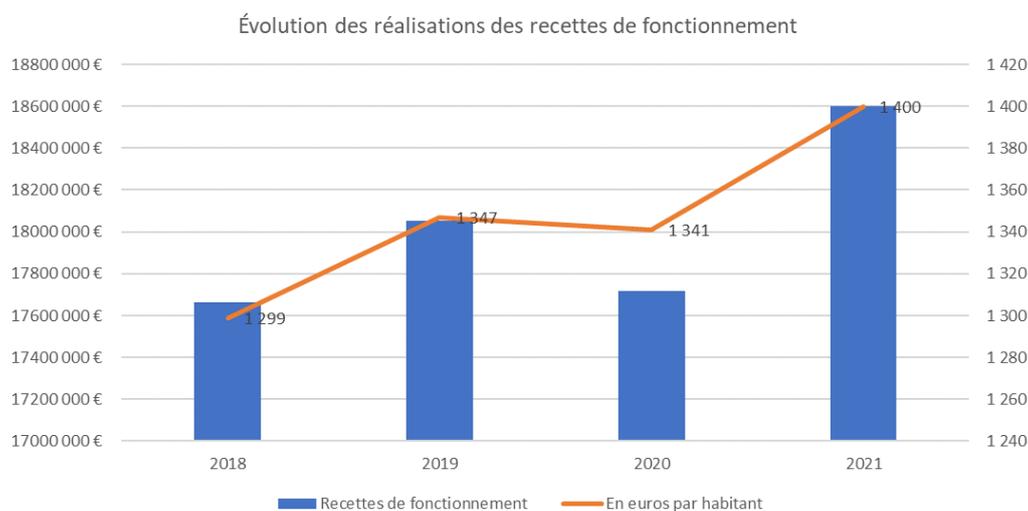
Les dépenses correspondent notamment à :

- Des frais de démolition et de confortement suite au sinistre de la maison étape Eurovéloroute
- Des annulations de titres
- Aux remboursements d'une partie des acomptes versés par les particuliers pour leur location de salle dans le cadre de la crise sanitaire

B - Recettes de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 4,98 %.

Année	Recettes de fonctionnement	Evolution n-1	En euros par habitant
2018	17 662 026 €	-1,94%	1 299
2019	18 054 660 €	2,23%	1 347
2020	17 718 088 €	-1,86%	1 341
2021	18 600 237 €	4,98%	1 400



Elles se structurent essentiellement autour de deux pôles, en opérations réelles et en opérations d'ordre.

Ces recettes s'établissent comme suit :

RECETTES	2018	2019	2020	2021	%
013 - Atténuations des charges	100 802,04 €	140 892,37 €	124 265,23 €	115 192,22 €	-7,30%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	964 517,03 €	999 822,20 €	694 037,29 €	993 622,64 €	43,17%
73 - Impôts et taxes	11 498 930,43 €	11 633 716,05 €	11 488 770,36 €	12 118 600,57 €	5,48%
74 - Dotations et participations	4 661 747,68 €	4 907 426,44 €	5 074 441,24 €	4 647 180,36 €	-8,42%
75 - Autres produits de gestion courante	164 778,17 €	176 792,72 €	186 864,71 €	161 023,11 €	-13,83%
77 - Produits exceptionnels	271 251,06 €	196 010,21 €	149 709,12 €	564 618,02 €	277,14%
Total des Recettes réelles de fonctionnement	17 662 026,41 €	18 054 659,99 €	17 718 087,95 €	18 600 236,92 €	4,98%
042 - Amortissement	98 263,37 €	8 423,94 €	22 930,14 €	1 274,20 €	-94,44%
Total des Recettes d'ordre de fonctionnement	98 263,37 €	8 423,94 €	22 930,14 €	1 274,20 €	-94,44%
TOTAL GÉNÉRAL	17 760 289,78 €	18 063 083,93 €	17 741 018,09 €	18 601 511,12 €	4,85%

Accusé de réception en préfecture
071-217703339-20220415-22-215-DE
Date de télétransmission : 03/05/2022
Date de réception préfecture : 03/05/2022

- **Au chapitre 013 « atténuations des charges » :**

Sont compris notamment :

- Les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts de maladie et accidents de travail
- Remboursement des Avoirs sur facture

- **Au chapitre 70 « produits des services du domaine et des ventes diverses » :**

Les recettes de ce chapitre sont principalement constituées des produits suivants :

- Redevances d'occupation du domaine public
- Participations des familles à l'ALSH
- Droits de stationnement et location de la voie publique, forfait post stationnement
- Produit de la restauration scolaire pour les communes suivantes :
 - Nemours
 - Aufferville
 - Darvault
 - Beaumont du Gatinais
- Concessions du cimetière
- Abonnements de la bibliothèque

- **Au chapitre 73 « impôts et taxes » :**

Les recettes sont en augmentation de 5.48 % soit de 629 830 €.
(12 118 600 € en 2021 contre 11 488 770 € en 2020).

L'augmentation est due notamment à :

- Contributions directes : + 239 473 € augmentation due à la suppression de la TH et au nouveau mode de calcul, corrigé par un coefficient correcteur. (cf. tableau B1)
Recettes perçues auparavant au chapitre 74 par un système de compensations/exonérations.
- FSRIF : + 13 538 €
- TLPE : encaissement de deux années (2020 et 2021) + 174 000 €.
- Droit de mutation : + 164 010 €

- **Au chapitre 74 « dotations et participations » :**

Les recettes sont en diminution de 8.42 % soit 427 260 €

- Encaissement partiel de la dotation politique de la ville (Projet non réalisé en totalité et reporté en 2022 – Encaissement des soldes en 2022)
- Fin des études financées liées au programme Cœur de Ville
- Suppression des compensations et exonérations de la taxe d'habitation (recettes encaissées au chapitre 73 à partir de l'année 2021)

- **Au chapitre 75 « autres produits de gestion courante » :**

Les recettes de ce chapitre regroupent les loyers et charges locatives ainsi que les locations de salle.

- **Au chapitre 77 « produits exceptionnels » :**

Augmentation des réalisations due à la vente de la rue Denis PAPIN, du site du CHATELET et d'un immeuble rue Gauthier 1^{er}.

B1 – La fiscalité locale

a) Les bases locales

Les taux de fiscalité sont stables depuis 1997.

L'exercice 2021 fait apparaître la nouvelle répartition de la fiscalité due à la suppression de la taxe d'habitation.

Fiscalité	2018	2019	2020	2021
Taxe d'habitation				
Base nette imposable	12 205 148 €	12 788 688 €	12 595 426 €	
Taux	17,95%	17,95%	17,95%	
Produit (<i>avec lissage</i>)	2 190 824 €	2 295 569 €	2 260 879 €	
Taxe d'habitation - Résidence secondaire				
Base nette imposable				836 629 €
Taux				17,95%
Produit				150 175 €
Taxe sur le foncier bâti				
Base nette imposable	15 753 969 €	16 266 246 €	16 238 310 €	15 736 419 €
Taux	28,87%	28,87%	28,87%	46,87%
Produit (<i>avec lissage</i>)	4 548 171 €	4 720 534 €	4 696 661 €	7 375 660 €
Coefficient correcteur				0,948536
Contributions				-328 189
Produit Corrigé	6 738 995 €	7 016 103 €	6 957 540 €	7 047 471 €
Taxe sur le foncier non bâti				
Base nette imposable	51 800 €	62 596 €	66 870 €	67 399 €
Taux	58,28%	58,28%	58,28%	58,28%
Produit (<i>avec lissage</i>)	30 189 €	36 481 €	38 972 €	39 280 €
Produit des taxes directes	6 769 184 €	7 052 584 €	6 996 512 €	7 236 926 €
Rôles supplémentaires	- €	7 683 €	12 629 €	42 246 €
Produit des contributions directes	6 769 184 €	7 060 267 €	7 009 141 €	7 279 172 €

B2 – Les dotations

a) Dotation forfaitaire (DF)

En 2021, la dotation forfaitaire a diminué de 0,18 % par rapport à 2020.

Dotations Forfaitaire (DF)	2018	2019	2020	2021
Montant	1 586 272 €	1 560 483 €	1 534 936 €	1 532 129 €
Evolution en valeur	+ 17 681 €	- 25 789 €	- 25 547 €	- 2 807 €
Contribution au redressement des finances publiques	/	/	/	/
Ecrêtement	- 10 854 €	- 7 493 €	- 6 779 €	- 9 439 €
Actualisation liée à l'évolution de la population	28 535 € -	18 296 € -	18 768 €	6 692 €
Evolution en %	1,13%	-1,63%	-1,64%	-0,18%

b) Attribution de compensation (AC)

En 2021, l'attribution de compensation est équivalente à 2020.

Attribution de Compensation (AC)	2018	2019	2020	2021
Montant	2 440 402 €	2 440 402 €	2 439 233 €	2 439 233 €
Evolution en %	-2,04%	0,00%	-0,05%	0,00%

Ce dispositif a pour objectif "de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres"

c) Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontale pour le secteur communal. Il consiste à prélever une fraction des ressources fiscales de certaines collectivités pour la reverser à des collectivités moins favorisées.

La ville de Nemours est inéligible à ce fonds.

d) Fonds de Solidarité Ile-de-France (FRSIF)

En 2021, le Fonds de Solidarité Ile-de-France augmente de 0,96% par rapport à 2020.

Fonds de Solidarité Ile-de-France (FSRIF)	2018	2019	2020	2021
Montant	1 479 427 €	1 416 427 €	1 402 741 €	1 416 279 €
Evolution en %	11,72%	-4,26%	-0,97%	0,96%

Le fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France a été créé en 1991 pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines d'Ile-de-France supportant des charges particulières au regard des besoins sociaux de leur population sans disposer de ressources fiscales suffisantes (article L.2531-12 du CGCT).

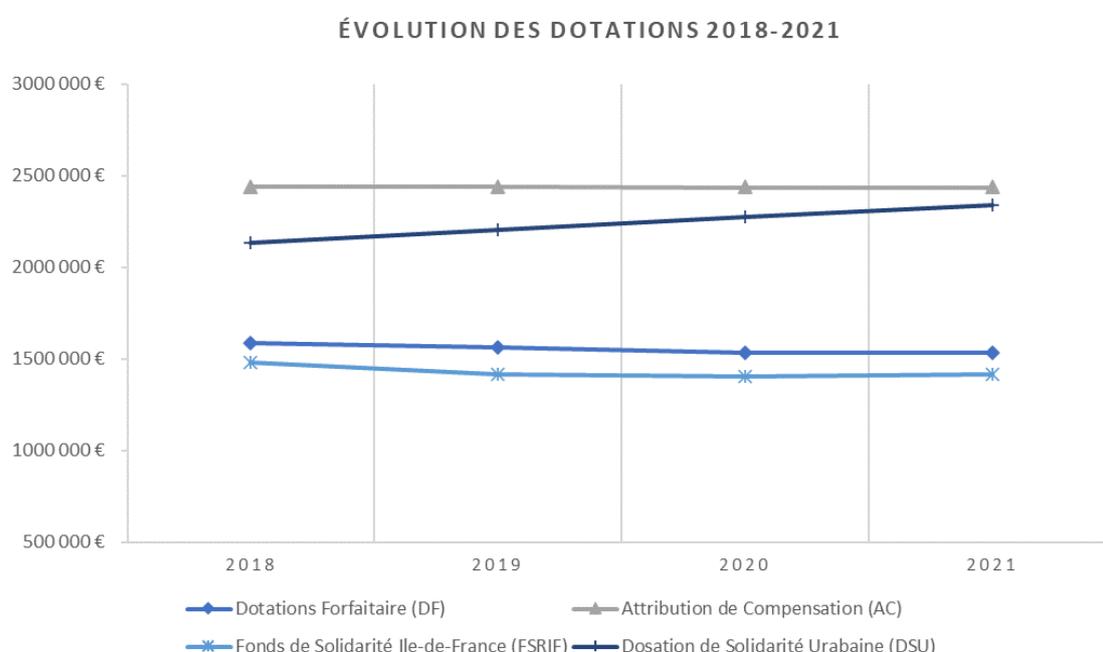
Ce dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile-de-France permet une redistribution des richesses entre les communes de cette région.

e) Dotation Solidarité urbaine (DSU)

En 2021, la Dotation de Solidarité urbaine a progressé de 2,72% par rapport à 2020.

Dotation de Solidarité Urbaine (DSU)	2018	2019	2020	2021
Montant	2 136 484 €	2 206 239 €	2 277 965 €	2 340 004 €
Evolution en %	4,17%	3,26%	3,25%	2,72%

La dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale a pour objet de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées.



C – Résultat d'exercice – Section de fonctionnement

La section de fonctionnement a dégagé sur l'exercice 2021 :

Excédent 2021	2 552 299,12 €
Excédent de fonctionnement reporté 2020	1 964 622,40 €
Résultat cumulé au 31/12/2021	4 516 921,22 €

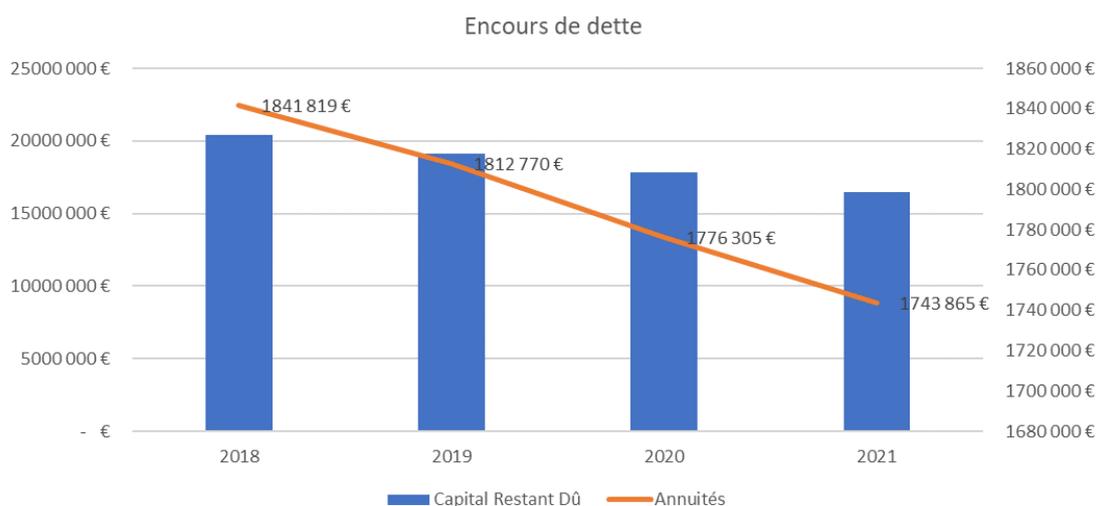
Il convient de rappeler que les recettes de fonctionnement ont été réalisées sans augmentation des taux de fiscalité.

IV – LE NIVEAU DE L'ENDETTEMENT

a) – Encours de dette

L'encours de la dette évolue de 17 805 786 € en 2020 à 16 497 223 € en 2021, soit une nouvelle diminution de 7,35 % en 2021

Année	Capital Restant Dû	Evolution n-1	€/hab
2018	20 395 109 €	-5,92%	1483
2019	19 104 973 €	-6,33%	1425
2020	17 805 786 €	-6,80%	1347
2021	16 497 223 €	-7,35%	1242

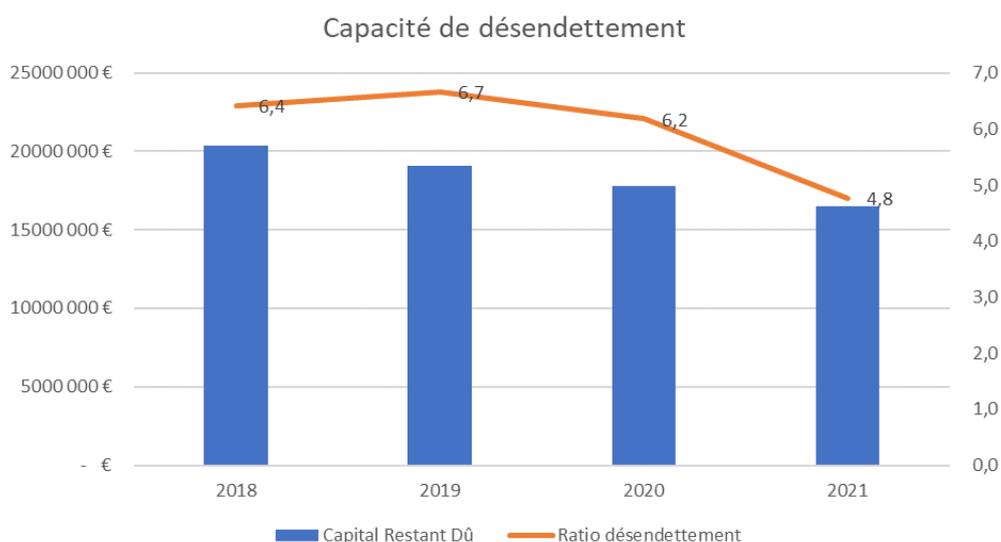


b) - Ratio de désendettement

Le ratio de désendettement détermine le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour éteindre totalement sa dette par mobilisation et affectation en totalité de son épargne brute annuelle. Il se calcule selon la règle suivante : encours de dette au 31 décembre de l'année budgétaire en cours / épargne brute de l'année en cours.

Il convient de noter qu'un ratio de désendettement inférieur à 10 ans est généralement considéré comme le signe d'une gestion favorable de la dette.

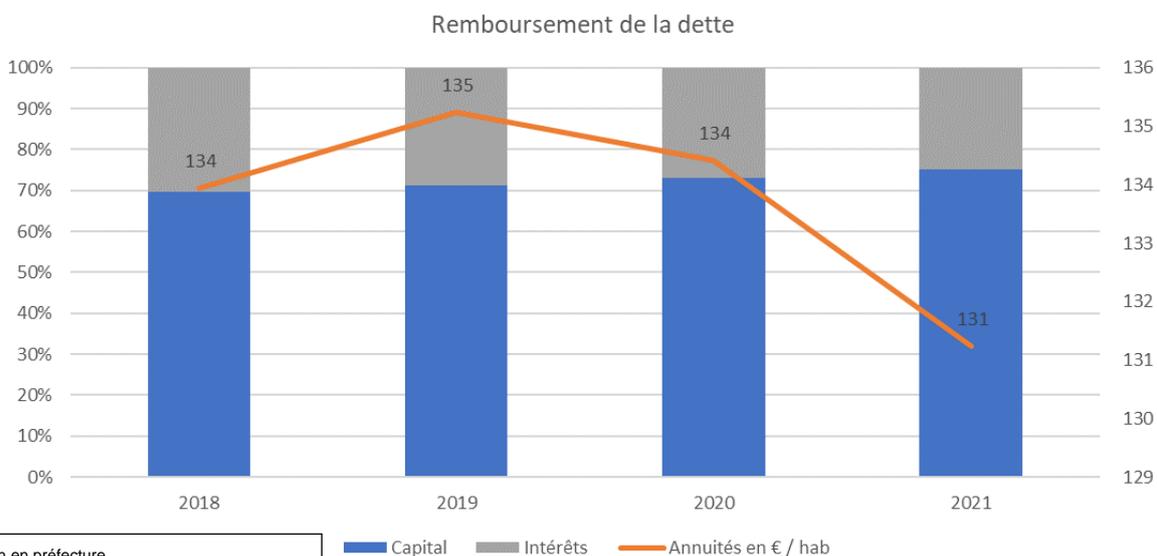
La capacité de désendettement pour la collectivité évolue comme suit :



c) - Annuités de la dette

L'annuité de la dette (capital + intérêts) s'échelonne et se ventile comme suit :

	2018	2019	2020	2021
Annuités	1 841 819 €	1 812 770 €	1 776 305 €	1 743 865 €
Evolution n-1 (en %)	-1,62%	-1,58%	-2,01%	-1,83%
Capital	1 282 734 €	1 290 136 €	1 299 187 €	1 308 564 €
Intérêts	559 085 €	522 634 €	477 118 €	435 301 €
Annuités en € / hab	134	135	134	131



V – SECTION D'INVESTISSEMENT

Les réalisations budgétaires sur l'exercice 2021 sont les suivantes :

DEPENSES			RECETTES		
BP + DM	Réalisations + RAR	En %	BP + DM	Réalisations + RAR	En %
11 911 254,13 €	8 971 410 €	75,32%	11 911 254,13 €	6 816 450,24 €	57,23%

En dépenses, le total des réalisations 2021 correspond à 7 535 142,41 € de mandats émis (dont 3 483 943,72 € de déficit) et 1 436 267,48 € de restes à réaliser.

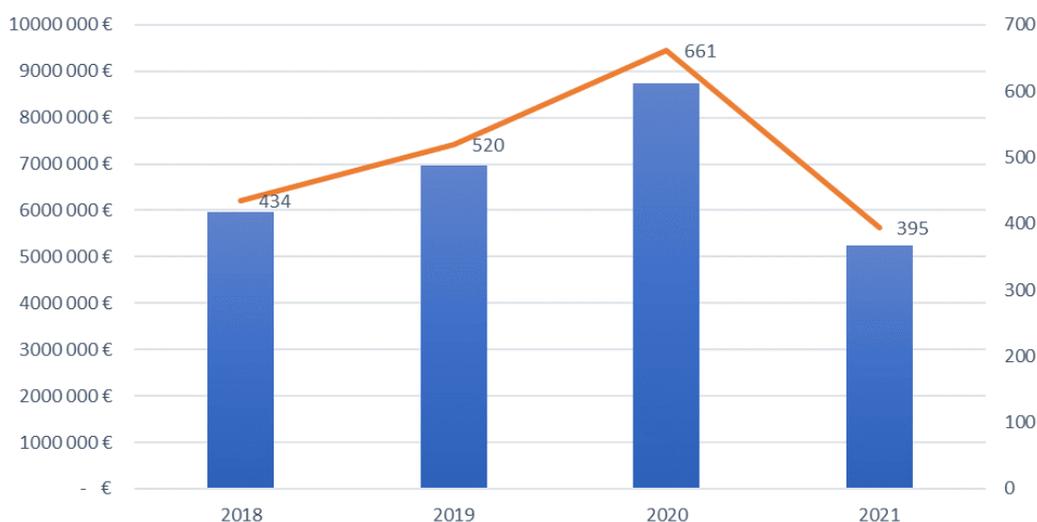
En recettes, le total des réalisations 2021 correspond à 5 877 762,93 € de titres émis et 938 687,31 € de restes à réaliser.

A - En dépenses d'investissement

Evolution des réalisations :

Année	Dépenses Réelles d'Investissement	En euros par habitant
2018	5 968 950 €	434
2019	6 964 451 €	520
2020	8 741 418 €	661
2021	5 244 177 €	395

Évolution des réalisations des dépenses d'investissement



Les dépenses d'investissement, réalisées à 75.32 %, s'établissent comme suit :

DÉPENSES	BP+DM	Réalisés	RAR 2021	Réalisés + RAR
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 310 760,00 €	1 309 743,94 €	- €	1 309 743,94 €
20 - Immobilisations incorporelles	266 255,20 €	104 400,42 €	114 040,00 €	218 440,42 €
204 - Subventions d'équipement versées	99 273,01 €	40 412,27 €	7 245,58 €	47 657,85 €
21 - Immobilisations corporelles	4 133 995,85 €	1 946 661,16 €	741 466,61 €	2 688 127,77 €
23 - Immobilisations en cours	1 837 527,35 €	406 691,38 €	573 515,29 €	980 206,67 €
Total Dépenses réelles d'investissement	7 647 811,41 €	3 807 909,17 €	1 436 267,48 €	5 244 176,65 €
040 - Opérations d'ordre	- €	1 274,20 €	- €	1 274,20 €
041 - Opérations patrimoniales	779 499,00 €	242 015,32 €	- €	242 015,32 €
Total Dépenses d'ordre	779 499,00 €	243 289,52 €	- €	243 289,52 €
Total Dépenses	8 427 310,41 €	4 051 198,69 €	1 436 267,48 €	5 487 466,17 €
001 - Déficit d'investissement reporté (Résultat cumulé)	3 483 943,72 €	3 483 943,72 €	- €	3 483 943,72 €
Total dépenses d'investissement (avec Résultat)	11 911 254,13 €	7 535 142,41 €	1 436 267,48 €	8 971 409,89 €

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2021 sont les suivantes :

Espaces Publics :

- Création d'un StreetWorkout (Espace loisirs famille sur le terrain d'aventure) : 95 260 €
- Rénovation de lanternes et mise aux normes du réseau d'éclairage public : 100 060 €
- Chemisage du réseau d'eaux pluviales rue d'Egreville et travaux de prévention des risques avenue De Gaulle et square Pasteur : 118 390 €
- Viabilisation de terrains (rue D. PAPIN) : 73 060 €
- Rénovation du sol souple de l'aire de jeux du Champ de Mars : 29 195 €

Patrimoine Bâti :

- Solde des travaux et aménagements de la salle des associations sportives (boxe et tennis de table) : 645 476 €
- Travaux et aménagements dans les groupes scolaires (peinture, sol, VMC, création d'un escalier, cabanon, jeux extérieurs...) : 167 680 €
- Mise en accessibilité du gymnase Roux : 40 780 €
- Solde des travaux de la bibliothèque : 37 415 €

Acquisitions foncières et immobilières :

- Acquisition d'un terrain impasse JOLY : 195 000 €

Programme Action Cœur de Ville :

- Aménagement des moulins : 18 180 €
- Diverses études :
 - Les silos : 13 260 €
 - Programmation mise en œuvre plan mobilité douce : 8 092 €
 - Foyer Dumée : 8 884 €
 - Mission avant-projet place Jean Jaurès : 4 680 €
 - Pré-programmation cœur de ville : 11 200 €
- Vidéoprotection parking Antheaulme : 10 780 €
- Travaux de sécurisation de la maison étape suite au sinistre : 27 000 €

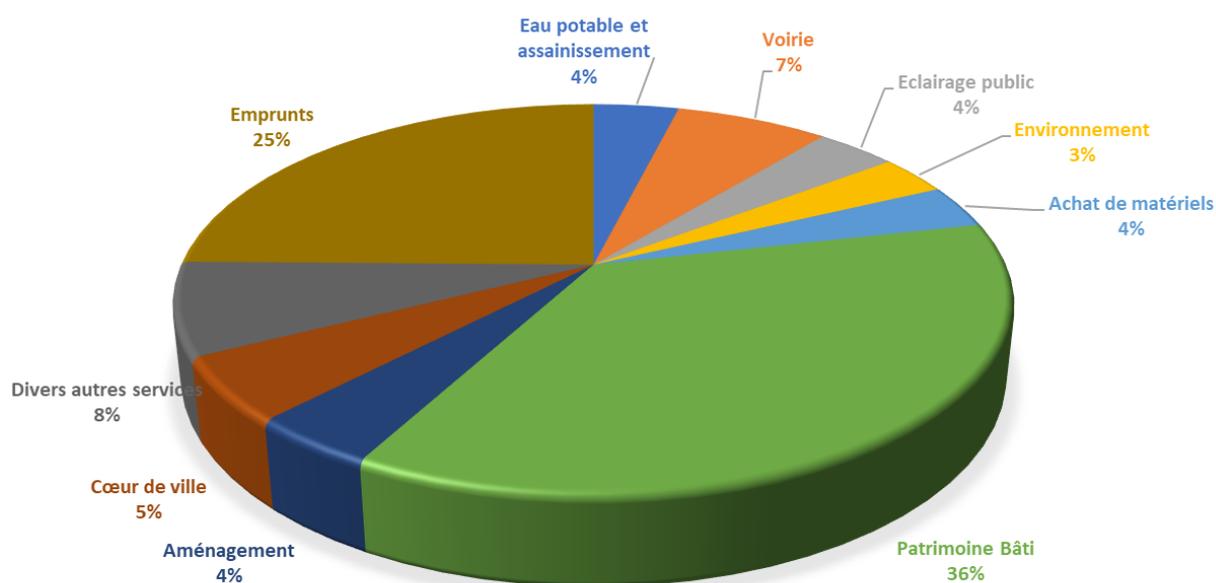
Autres dépenses d'investissement :

- Matériels et équipements pour la cuisine centrale : 43 520 €
- Aides à l'implantation commerciale : 33 910 €

Les réalisations d'investissement sont examinées au 31 décembre. Les opérations majeures en cours et dépassant l'annualité budgétaire, sont notamment les suivantes :

- Restauration de l'Eglise :
 - Solde Phase 1 : 175 530 €
 - Phase 2 – Tranche Ferme : 570 270 €

Répartition des dépenses d'investissement :



B - En recettes d'investissement

Les recettes d'investissement, réalisées à 57.32 %, s'établissent comme suit :

RECETTES	BP+DM	Réalisés	RAR 2021	Réalisés + RAR
10 - Dotations, fonds divers et réserves	570 919,00 €	435 382,02 €	- €	435 382,02 €
1068 - Affectation du résultat de fonctionnement	3 354 331,22 €	3 354 331,22 €	- €	3 354 331,22 €
13 - Subventions d'investissement	2 858 634,51 €	932 677,23 €	938 687,31 €	1 871 364,54 €
16 - Emprunts et dettes assimilées (Cautions)	1 000,00 €	180,00 €	- €	180,00 €
024 – Produits des cessions	538 300,00 €	- €	- €	- €
Total Recettes réelles d'investissement	7 323 184,73 €	4 722 570,47 €	938 687,31 €	5 661 257,78 €
040 - Opérations d'ordre	468 361,00 €	913 177,14 €	- €	913 177,14 €
041 - Opérations patrimoniales	779 499,00 €	242 015,32 €	- €	242 015,32 €
021 – Virement de la section de fonctionnement	3 340 209,40 €	- €	- €	- €
Total Recettes d'ordre	4 588 069,40 €	1 155 192,46 €	- €	1 155 192,46 €
Total Recettes	11 911 254,13 €	5 877 762,93 €	938 687,31 €	6 816 450,24 €

Il est tenu compte principalement des recettes suivantes :

- Du FCTVA pour un montant de 351 988,15 € et de la taxe d'aménagement pour 83 393,87 €,
- Des subventions liées au programme d'investissement relatifs à :
 - o Création du StreetWorkout
 - o Restauration de l'Eglise
 - o Travaux dans les groupes scolaires
 - o Mise aux normes de l'éclairage public
 - o Parking du Prieuré
- Des subventions liées aux études relatives à :
 - o La reconversion des Moulins
 - o La mobilité, les transports et les connexions en centre-ville
 - o La réhabilitation et l'aménagement du Foyer Dumée et de l'ancienne Mairie rue Gaston Darley

La section d'Investissement fait apparaître sur l'exercice 2021 :

Résultat de l'exercice 2021	+ 1 826 564.24 €
Déficit d'Investissement reporté de 2020	- 3 483 943.72 €
Besoin de financement cumulé au 31/12/2021	- 1 657 379.48 €
Solde des restes à réaliser	- 497 580.17 €
Déficit de la section d'Investissement	- 2 154 959.65 €

VI – BILAN 2021

Le compte administratif, conforme au compte de gestion du trésorier, est le reflet des opérations réalisées durant l'exercice.

Le bilan d'exécution de l'année 2021 est arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat de l'exercice 2021	Total Dépenses 16 049 212,00 € Total Recettes 18 601 511,12 € Résultat 2021 + 2 552 299,12 €	Total Dépenses 4 051 198,69 € Total Recettes 5 877 762,93 € Capacité de Financement + 1 826 564,24 €
Cumul des résultats	Excédent de Fonctionnement Reporté 2020 + 1 964 622,40 € Résultat cumulé + 4 516 921,52 €	Besoin de Financement Reporté 2020 - 3 483 943,72 € Besoin de Financement Cumulé - 1 657 379,48 €
Intégration des RAR		<u>Restes à réaliser (RAR)</u> Total dépenses 1 436 267,48 € Total recettes 938 687,31 € Solde des RAR - 497 580,17 €
Résultat définitif 2021	Résultat cumulé + 4 516 921,52 €	Résultat avec RAR - 2 154 959,65 €

Le résultat définitif constaté en fonctionnement et en investissement a fait l'objet d'une reprise au budget primitif 2022. **En conclusion, le résultat de clôture est de 2 361 961,87 €** (4 516 921,52 € - 2 154 959,65 €).

Le compte administratif 2021 se caractérise par :

- Une stabilité des taux de fiscalité
- Une maîtrise de la masse salariale
- Une continuité des investissements
- Un maintien de la capacité de désendettement

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur ce dossier.